

**Bureau**  
**Réunion du 28 mai 2020 en visioconférence**

**Président** : Marcel GLAVIEUX

**Présents** : Pascal TRANQUILLE, Didier BARDET, Jean Marie WARME, Philippe FOURE, Pierre LAVALARD, Roland GRAIN.

**Excusé** : Régis PATTE.

Pas de compte rendu de réunion de Présidents de District du 27/05/20, puisque celle-ci a été annulée en raison de l'intervention du 1<sup>er</sup> ministre Edouard PHILIPPE de ce jour.

Les décisions qui seront dévoilées sont donc très attendues.

**District :**

- **Bilan sur les correspondances de club, et appels sur les modalités de classement et d'accession/relégation.**

A ce jour, le Président GLAVIEUX a répondu aux correspondances des clubs ci-dessous :

- USCPO ST OUEN
- FR ENGLEBELMER
- FR AILLY SUR NOYE

Restent les appels suivants qui seront étudiés le 08/06/20 après-midi au siège du DSF :

- ES LICOURT
- US ESMERY HALLON
- AS GLISY
- SC CAYEUX
- FR ENGLEBELMER
- US QUEND

Le Président rappelle les mesures qui seront à respecter :

- Masques
- Gel hydroalcoolique
- Distanciation
- Emargement de toutes les personnes présentes
- Une seule salle à disposition avec une entrée et une issue de sortie différente

- **Point sur le personnel :**

Préconisation d'attendre le 15 juin 2020 pour se positionner sur la reprise d'activité au sein des bureaux.

- **Comité Directeur :**

Il est décidé de fixer le prochain Comité Directeur le 9 juin 2020 à 16h00 au siège du DSF.

- **Soutien aux clubs :**

Demande de soutien aux clubs par le biais du CNOSE grâce à des cagnottes en ligne et possibilité de déduire des impôts. Un article a été mis en ligne sur le site du District

(<https://districtsommefootball.fff.fr/simple/plateforme-solidaire-a-destination-des-associations-sportives/>)

- **Dossier ANS :**

Le dossier du District a été finalisé et transmis à l'instructeur pour suites à donner.

Le DSF s'est engagée une nouvelle fois dans le processus de Tête de Réseau.

Concernant les clubs et le dispositif national, seulement 4 clubs à ce jour ont transmis leur dossier à l'instructeur.

- **FFF : Dispositif Service Civique**

Mise à disposition d'un Service Civique par District dont l'agrément national fixe 6 missions qui sont les suivantes :

- Sensibiliser sur le volet social, éducatif et citoyen du football – PEF
- Utiliser le football comme support d'apprentissage au sein de l'école – Foot à l'école
- Promotion de la mixité dans le football et développement du football féminin - Féminisation
- Développer l'accompagnement scolaire en complément de la pratique sportive – Aides aux devoirs
- La citoyenneté au cœur d'un grand événement sportif – UEFA Euro 2021
- Développer l'accès au football pour tous via le Football Loisir

La question sera développée lors de la prochaine réunion du Comité Directeur du District.

- **Demande de changement de siège social transmis par la FFF :**

Le club de l'US ROYE NOYON souhaite rejoindre le District de la Somme de Football.

Il est précisé que cela ne pourra être effectif qu'avec la validation du district quitté, du DSF et de la validation par la LFHF.

La question sera étudiée lors du prochain Comité Directeur.

Il est tout de même précisé qu'il n'y aurait aucun impact au niveau départemental concernant les seniors puisque les équipes 1 et 2 évoluent en au niveau régional et que la 3 est au dernier niveau de district.

- **Fond de Solidarité :**

Nous sommes toujours dans l'attente de la décision du COMEX. Il sera cependant toujours réalisé en fonction du nombre des licenciés des clubs au 13/03/20.

- **Ouverture de la saisie des licences au 1<sup>er</sup> juin 2020 :**

Le District de la Somme précise qu'il n'effectuera pas de blocage de licences à son niveau concernant les clubs qui solliciteront le DSF pour un éventuel échéancier. Un courrier sera transmis prochainement à l'ensemble des clubs en ce sens.

- **Engagements 2020/2021 :** maintien des tarifs de la saison 2019/2020.

- **Circulaire du Ministère des sports concernant la pratique d'activités sportives :**

Il apparaît que cela est très restrictif concernant le football (pas moins de 5 mètres entre les joueurs, désinfection régulière des ballons, 4 m<sup>2</sup> par joueur, maximum 10 personnes entraîneurs compris). Il ne s'agit tout simplement d'une pratique très limitée, sans match ni opposition.

- **AMIENS SC :** en attente de la décision du Conseil d'Etat du 4 juin 2020.

- **FC FENNEC :** demande d'affiliation auprès du DSF. Relance par mail à date du 15/05/20.

Un courrier a déjà été transmis avant l'arrêt des compétitions (PV CD du 5 mars 2020, mail transmis le 10/03/20). Le mail sera repris lors du prochain CD.

- **Engagements 2020/2021 :**

Philippe FOURE, Président de la Commission des Jeunes, doit réaliser un courrier à l'attention des clubs précisant les pratiques qui seront proposées aux clubs pour la saison 2020/2021 avec les différentes modalités de pratiques. Le document sera transmis à l'ensemble des clubs dès qu'il sera finalisé.

3 documents distincts seront édités : Seniors – Féminines – Jeunes (U13 à U19)

- **Assemblée Générale des clubs :**

Elles sont pour le moment interdites jusqu'au 30 juin 2020.

A l'heure actuelle, nous n'avons aucune autre information officielle à transmettre aux clubs.

- **Seniors D1 et D2 :**

Dans l'attente des procédures qui seront mises en place, il est souhaité réaliser une réunion de présaison avec les clubs d'ont l'équipe seniors évoluera en D1 et/ou D2 en 2020/2021. En cas d'impossibilité, un fascicule sera transmis à chacun.

Il sera également transmis aux autres clubs, l'inventaire des obligations qui leurs sont imposées de par leur niveau de pratique que ce soit de la D3 à la D6 (arbitrage, statut des éducateurs, installations sportives, obligation des clubs).

***Prochaine réunion : Comité Directeur le 09/06/20 à 16h00 au siège du DSF.***

**Le Président :** Marcel GLAVIEUX

**Le Secrétaire Général :** Didier BARDET